



DÉLIBÉRATION

Désignation des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux

Le Président rappelle à l'assemblée, que la création d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux est une obligation pour un syndicat mixte comprenant au moins une commune de plus de 10 000 habitants qui convie à un tiers une délégation de service public. C'est le cas du SIEG du Puy-de-Dôme avec le Cahier des Charges de Concession de la distribution publique d'électricité confiée à EDF/ENEDIS.

Suite à l'Assemblée Générale du SIEG du 25 novembre 2017 instaurant le Président et le nouveau bureau syndical, il convient de procéder à la désignation des 12 délégués au SIEG du Puy-de-Dôme appelés à siéger au sein de la commission consultative.

Le Président propose que cette commission soit composée comme suit :

Pour les membres du Comité Syndical :

- 3 représentants des communes urbaines
- 3 représentants des communes rurales

Pour les représentants d'associations locales

- 3 représentants des usagers domestiques
 - o Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV Puy-de-Dôme)
 - o Union Fédérale des Consommateurs (UFC-Que choisir Clermont-Ferrand)
 - o Union Régionale des Organisations de Consommateurs (CTRC-UROC Auvergne)
- 3 représentants des usagers professionnels
 - o Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme
 - o Chambre de Commerce et d'Industrie du Puy-de-Dôme (CCI)
 - o Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Puy-de-Dôme (CMA)

Cette proposition est ADOPTEE

Le Président précise à l'assemblée que les représentants des usagers domestiques et professionnels sont désignés par leur propre association.



Il demande ensuite à l'assemblée de procéder à la désignation des représentants du Comité Syndical et propose les candidatures suivantes :

- Représentants des communes rurales :
 - o Jacky BOUKHALFA
 - o Christian MELIS
 - o Bernard VEISSIERE

- Représentants des communes urbaines :
 - o Monique BONNET
 - o Alain CATHERINE
 - o Richard VEGA

Il demande à l'assemblée si d'autres candidatures se présentent.

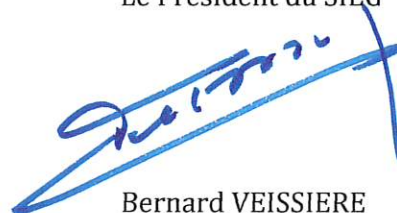
Les opérations de vote se sont déroulées de la manière suivante :

Nombre de membres en exercice	142
Nombre de délégués présents	85
Nombre de pouvoirs	6

Pour : 69 Blanc : 4 Nul : 3

Certifié exécutoire par Monsieur Bernard VEISSIERE, Président, compte tenu de la transmission en préfecture le 12/12/2017 et de la publication le 12/12/2017.

Fait à Cournon d'Auvergne, le 9 décembre 2017
Pour copie conforme
Le Président du SIEG


Bernard VEISSIERE

